FICHE À IMPRIMER · SOURCES OFFICIELLES

Sextorsion : 7 réflexes pour les adultes

Quelqu'un menace de diffuser des images intimes de vous ? Ce n'est pas votre faute, et c'est une infraction.

1. **Ne pas payer**
 Ne payez pas, ne répondez plus, n'envoyez aucune autre image.
2. **Garder les preuves**
 Capturez le profil, le pseudo, les messages et les demandes de paiement.
3. **Bloquer**
 Bloquez la personne partout et passez vos réseaux sociaux en privé.
4. **Signaler sur Pharos et à la plateforme**
 Signalez sur internet-signalement.gouv.fr (Pharos) et à la plateforme.
5. **Porter plainte**
 Portez plainte (commissariat, gendarmerie ou procureur). Si vous avez payé, appelez votre banque.
6. **Demander le retrait des images**
 Demandez le retrait à la plateforme ; sans réponse sous un mois, saisissez la CNIL.
7. **En parler**
 Parlez-en à un proche ou appelez France Victimes au 116 006.

Signaler (Pharos)	internet-signalement.gouv.fr
Urgence, menace immédiate	17 ou 112
Tchat anonyme police-gendarmerie, 24 h/24	masecurite.interieur.gouv.fr
France Victimes, gratuit, 7 j/7 9 h-19 h	116 006
Info Escroqueries, gratuit, lun.-ven. 9 h-18 h 30	0 805 805 817
Bloquer la republication d'images intimes	stopncii.org
Victime de moins de 18 ans	3018